
DOCUMENT D'INFORMATION 1

Pour diffusion immédiate
2022FIN0005-000251
Le 22 février 2022

Ministère des Finances

Bâtir une société plus forte en mettant les personnes en premier

Les investissements réalisés jusqu'à présent dans des services comme les soins de santé, les services de garde d'enfants et le logement ont soutenu les personnes pendant la pandémie et les récentes catastrophes liées au climat. Le budget de 2022 se fonde sur cet atout en continuant d'investir dans la qualité, l'accessibilité et la capacité de réaction des services sur lesquels les personnes comptent.

Services de garde d'enfants abordables, accessibles et de qualité

Depuis le lancement du plan ChildCareBC dans le budget de 2018, le gouvernement a investi plus de 2,4 milliards \$ pour bâtir un système de garde d'enfants abordable, accessible et d'excellente qualité afin de permettre aux personnes, et aux femmes en particulier, de participer au marché du travail. Après la conclusion d'une entente historique avec le gouvernement fédéral en 2021 pour accélérer le développement de ce système, le budget de 2022 prévoit d'autres investissements aux fins suivantes :

- **Création de places**
 - Depuis le lancement du plan décennal ChildCareBC en 2018, le gouvernement a financé plus de 26 000 nouvelles places dans les services de garde d'enfants agréés — au rythme le plus rapide de l'histoire de la Colombie-Britannique.
 - Dans le cadre de la nouvelle entente à frais partagés conclue avec le gouvernement fédéral, nous créerons 30 000 places pour les enfants de moins de 6 ans au cours des 5 prochaines années et 40 000 places au cours des 7 prochaines années.
 - Création de places dans les services de garde avant et après l'école : le programme Journée continue (Seamless Day) sera quasiment doublé en faisant passer de 24 à 44 le nombre de conseils scolaires où il sera offert et le programme préscolaire (Just B4) sera étendu à 14 conseils scolaires de plus.
- **Réduction des frais**
 - Le budget de 2022 rapproche comme jamais auparavant la Colombie-Britannique des services de garde d'enfants à 10 \$ par jour planifiés par le gouvernement.
 - Conformément à une nouvelle entente conclue avec le gouvernement fédéral, les frais des services de garde à plein temps des nourrissons et des tout-petits seront réduits de 50 % pour se chiffrer à environ 20 \$ par jour d'ici la fin 2022.
 - Le budget de 2022 poursuit sur la lancée de cet investissement en réduisant à moins de 20 \$ par jour en moyenne les frais des services préscolaires et des services de garde avant et après l'école pour l'année scolaire 2023-2024.
- **Services de qualité**
 - Application du programme d'augmentation salariale aux éducateurs et aux éducatrices de la petite enfance (EPE) qui passent moins de 50 % de leur temps à exercer directement des fonctions de garde d'enfants, mais qui travaillent dans des services de garde d'enfants.

-
- Augmentation du nombre d'agents des permis pour accélérer le processus d'agrément des établissements de garde d'enfants.
 - Élargissement du programme à crédits doubles pour l'offrir à 150 élèves de plus et création de 130 places de formation en éducation de la petite enfance de plus par année dans les établissements d'enseignement postsecondaires.
 - Services de garde d'enfants autochtones
 - Soutien du programme autochtone Bon départ (Head Start) qui offre des services de garde d'enfants inclusifs et fondés sur la culture, d'apprentissage de la petite enfance et des possibilités de liens familiaux pour les enfants autochtones.
 - Investissement dans la consultation, la planification et le renforcement des capacités pour les détenteurs de droits autochtones.

Renforcer les services de santé et de santé mentale

L'amélioration des services de santé physique et mentale et la protection des Britanno-Colombiens contre la pandémie de COVID-19 demeurent la priorité absolue du gouvernement provincial. Le budget de 2022 prévoit un financement supplémentaire de 3,2 milliards \$ dans le plan financier pour améliorer les services de santé sur lesquels les gens comptent par les moyens suivants, entre autres :

- Mise en œuvre de la stratégie des soins primaires en ajoutant de nouveaux centres de soins d'urgence et primaires et en travaillant en partenariat avec l'autorité sanitaire des Premières Nations pour continuer à créer 15 centres de soins primaires autochtones à travers la province.
- Poursuite d'une stratégie de réduction des temps d'attente pour les chirurgies et l'imagerie diagnostique en ajoutant un financement de 303 millions \$ au budget de base au cours des 3 prochaines années.
- Accélération des délais de réponse aux appels et des interventions d'urgence en augmentant le nombre d'ambulanciers et de répartiteurs, grâce au financement de 148 millions \$ du Plan d'action des services de santé d'urgence de la Colombie-Britannique (BC Emergency Health Services Action Plan).
- Amélioration des salaires, des conditions de travail, de la sécurité et de la stabilité d'emploi pour des milliers de travailleurs des services de soutien, dont la majorité sont des femmes racisées, ainsi que des résultats pour les patients, en réintégrant ces travailleurs au secteur public après 20 ans de sous-traitance de ces services à des entreprises privées.
- Poursuite du soutien des mesures du plan La voie de l'espoir (Pathway to Hope) pour accroître les soins en matière de santé mentale et de dépendances, qui augmentent de plus de 375 millions les dépenses annuelles depuis 2017, avec l'appui des investissements importants du budget de 2021.

Le budget de 2022 prévoit également un investissement supplémentaire de 875 millions \$ en 2022-2023 dans les mesures d'urgence de rétablissement à la suite de la pandémie :

- Programmes de vaccination permanents contre la COVID-19 et la grippe.
- Équipement de protection individuelle pour les travailleurs des soins de santé.
- Amélioration des mesures visant à limiter les risques de COVID-19 pour les résidents vulnérables des établissements de soins de longue durée et d'aide à la vie

autonome.

- Amélioration des soutiens en santé mentale pour les collectivités autochtones et non autochtones.
- Financement du centre de contrôle des maladies de la C.-B.

Répondre au sans-abrisme et le prévenir

Les personnes bénéficieront d'une nouvelle approche pangouvernementale visant à la fois à prévenir le sans-abrisme et à y répondre rapidement pour aider les personnes en situation d'itinérance à accéder à un logement stable. Le budget de 2022 prévoit un investissement de 633 millions \$ dans le cadre du plan financier pour accroître les services et pour faire passer l'approche réactive du sans-abrisme employée par le gouvernement provincial à une approche proactive par les moyens suivants :

- Affectation de 35 millions \$ sur 3 ans, en réponse au risque accru de sans-abrisme pour les jeunes ayant été pris en charge, à l'amélioration de leurs mesures de soutien en prolongeant celles-ci au-delà de leur 19^e anniversaire.
 - Dès 2022-2023, les mesures temporaires offertes en 2020 pour loger et soutenir les participants au programme deviendront permanentes et ces derniers recevront également un nouveau supplément de loyer de 600 \$ par mois.
 - En 2023-2024 et en 2024-2025, la portée de l'entente conclue avec le programme Jeunes adultes (Young Adults) sera élargie pour inclure du counseling, des prestations médicales et plus de programmes d'aptitudes à la vie quotidienne. Les soutiens du revenu seront également améliorés, notamment par l'exemption des gains, afin d'éviter aux jeunes de devoir choisir entre travailler et recevoir les prestations.
- Nouveau supplément de loyer de 600 \$ par mois octroyé à plus de 3 000 personnes au cours des 3 prochaines années pour les aider à être logées de manière stable, tout en leur offrant des soutiens intégrés.
- Doubler le nombre actuel de spécialistes de l'intégration communautaire pour aider les personnes en situation d'itinérance à s'y retrouver dans les programmes gouvernementaux et les mesures de soutien disponibles dans les collectivités de l'ensemble de la province.
- Étendre le premier modèle, unique en son genre, de logements destinés aux personnes aux soins complexes à au moins 20 autres emplacements en Colombie-Britannique, en investissant 164 millions \$ sur 3 ans, pour aider jusqu'à 500 personnes ayant de graves problèmes de santé mentale, de consommation de substances ou souffrant de lésions cérébrales traumatiques et acquises qui sont sans-abri ou logées de manière précaire.
- Poursuivre le soutien au logement pour les 3 000 personnes qui ont été logées temporairement dans des chambres d'hôtel ou d'autres endroits loués ou achetés pendant la pandémie de COVID-19, dans la transition d'un plus grand nombre d'entre elles vers un logement permanent, grâce à un investissement de 264 millions \$ sur 3 ans. Cet investissement permettra notamment d'acquérir et de gérer des logements permanents pour une partie de ces personnes logées actuellement de manière temporaire et d'affecter 150 millions \$ aux mesures

d'urgence liées à la pandémie et au rétablissement afin de prolonger l'utilisation de certains logements temporaires, au besoin, dans l'attente de logements permanents.

Entamer la transition vers des services améliorés pour les familles d'enfants ayant besoin de mesures de soutien

Le budget de 2022 entame la transition vers des services plus accessibles et inclusifs pour les enfants et les jeunes ayant besoin de mesures de soutien, grâce à un financement de 172 millions \$ sur 3 ans qui permettra notamment d'établir des centres de relations avec les familles dans l'ensemble de la province. De ce financement, le budget de 2022 affectera 114 millions \$ à amorcer la transition vers un système axé sur les besoins, dont la mise en œuvre préliminaire débutera dans 2 régions. Les résultats de ces projets pilotes éclaireront la conception et le déploiement du système à l'échelle de la province, qui devra être en place en 2025.

Cette enveloppe de financement répond également au nombre croissant d'enfants et de jeunes qui accèdent aux mesures de soutien, en l'augmentant de 58 millions \$ pendant la durée du plan financier.

Soutien pour les survivants d'agression sexuelle

Le budget de 2022 prévoit des investissements pour soutenir les survivants d'agression sexuelle en fournissant un financement de base à plus de 50 centres de services aux victimes d'agression sexuelle, ce qui annulera les réductions apportées à ces services en 2002. Ces organismes recevront un financement dédié et continu pour offrir des services d'intervention en cas de crise, de counseling, des soins médicaux préventifs, des examens médico-légaux, des mécanismes de signalement à la police et des services de protection de l'enfance.

Des écoles sûres et accueillantes, de la maternelle à la 12^e année

Le budget de 2022 répond à la hausse du nombre d'inscriptions de la maternelle à la 12^e année en augmentant ce financement de plus de 664 millions \$ pendant la durée du plan financier, ce qui fera passer le montant total du financement annuel de l'éducation de la maternelle à la 12^e année à plus de 7,3 milliards \$ d'ici 2024-2025. Cet investissement permettra ce qui suit :

- Augmentation du financement en réponse à la hausse du nombre d'inscriptions dans les conseils scolaires, maintien des allocations pour les enfants et les jeunes pris en charge, les apprenants autochtones, les conseils scolaires ruraux et les élèves ayant besoin de mesures de soutien.
- Poursuite du soutien de près de 4 500 enseignants, dont plus de 700 enseignants spécialisés et plus de 200 enseignants psychologues et orienteurs dans le cadre du fonds Mise en valeur de l'enseignement (Classroom Enhancement Fund).

Le budget de 2022 prévoit également plus de 3,1 milliards \$ de fonds pour dépenses en capital au cours des 3 prochaines années pour la construction, l'agrandissement et la mise à niveau de la résistance sismique des écoles dans l'ensemble de la province.

Meilleure accessibilité

Le budget de 2022 octroie un nouveau financement de 3 millions \$ sur 3 ans afin de poursuivre la mise en œuvre de la *Accessible British Columbia Act* et d'élaborer un plan d'accessibilité pour les personnes handicapées, ainsi que des règlements en vue d'améliorer l'accessibilité et d'établir un comité provincial sur l'accessibilité.

Inclusion et antiracisme

Le gouvernement travaille en partenariat avec des collectivités de l'ensemble de la province à la rédaction d'une loi antiraciste qui sera présentée au printemps 2022 pour l'aider à offrir des services de meilleure qualité et plus équitables, grâce à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation systématiques de données démographiques, ainsi qu'à repérer les lacunes dans les services aux collectivités autochtones et aux communautés racisées.

Le gouvernement travaille également à la rédaction de la première loi antiraciste de la Colombie-Britannique, en consultation avec les collectivités autochtones, la communauté noire et les autres communautés racisées pour rendre la province plus sûre, plus inclusive et équitable pour tous, indépendamment de la race, de la couleur de la peau ou de la foi.

Ces initiatives s'appuient sur les efforts en cours dans la province pour lutter contre le racisme, notamment en modernisant la *Police Act*, en élaborant un plan d'action antiraciste de la maternelle à la 12^e année et en éliminant le racisme dans les soins de santé. Le gouvernement continue de financer une campagne de sensibilisation antiraciste à l'échelle de la province, un réseau provincial de lutte contre le racisme, Resilience BC, ainsi que plus de 190 organismes communautaires qui œuvrent dans la lutte contre le racisme et la promotion de la diversité en Colombie-Britannique.

Renseignements :

Ministère des Finances
Relations avec les médias
250 213-7724